



UCS - SKB Fédération transfrontalière de clubs d'éducation canine

Bulletin d'inscription au Diplôme d'instructeur Canin

Session 2027-2028

Début des cours le samedi 04 septembre 2027

Conditions d'admission

- Avoir exercé une activité canine pendant un minimum de 3 ans.
- Avoir un casier judiciaire vierge de toute condamnation pour motif contraire à la probité ou à l'honneur
- Être exempt-e de toute intervention d'un service vétérinaire ou d'une dénonciation de la SPA.

Délai d'inscription : 30.08.2027 (ou en fonction des places disponibles)

Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____ N° : _____

NPA : _____ Localité : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Nationalité : _____

Commune d'origine : _____

Mobile : ____ / ____ E-mail : _____

Lieu et date : _____ Signature : _____

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions d'admission et que mes informations sont exactes. Le présent bulletin d'inscription dûment complété et signé, doit être retourné uniquement par poste, par le/la candidat/e, à l'adresse suivante :

UCS-SKB

Union canine Suisse

Georges Delessert, Président

Case postale 46

CH-1000 Lausanne 16

079/319.66.73

Reconnu par l'OVF (Office Vétérinaire Fédéral)
Autorisation fédérale 09/0044 pour la défense sportive